

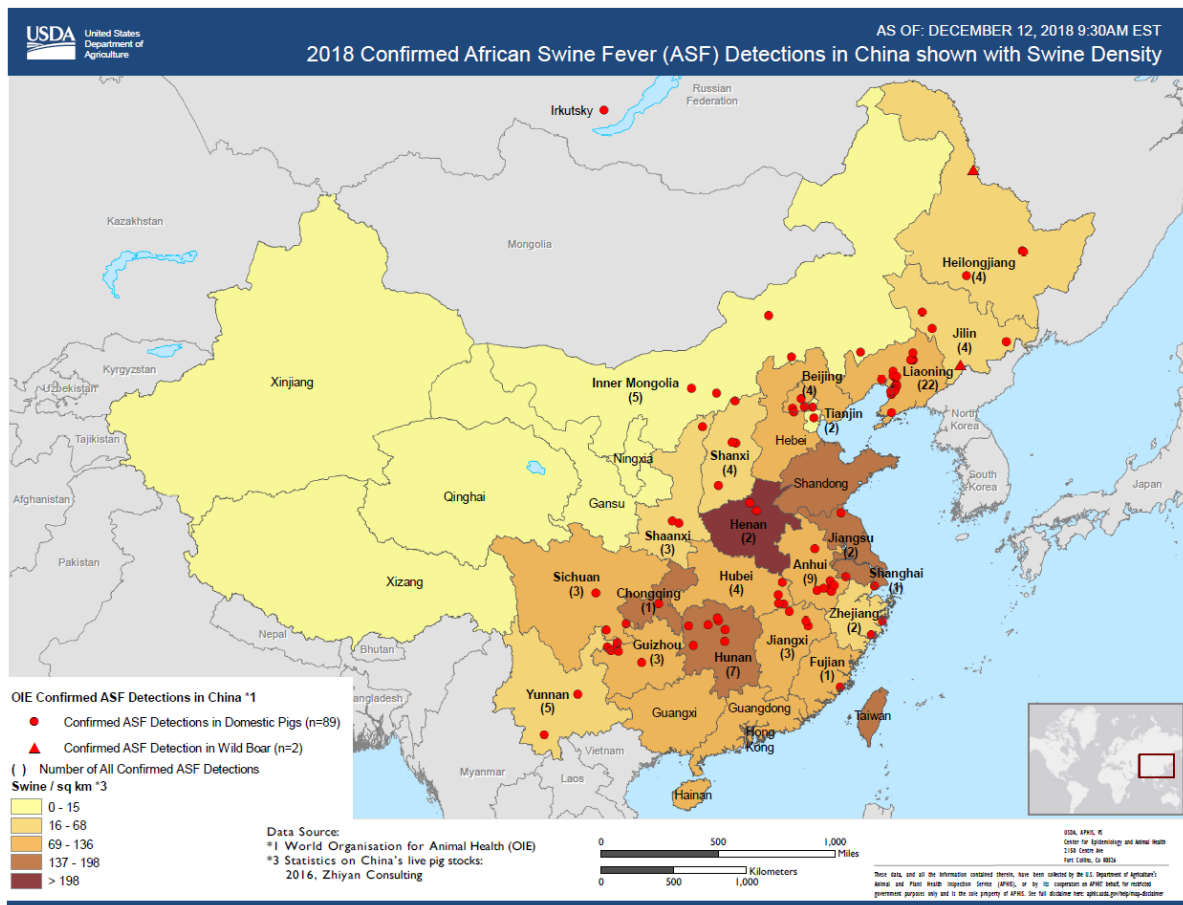
**Message à tous les éleveurs et intervenants du secteur porcin du Québec**

**AVIS DE VIGILANCE CONCERNANT LA PESTE PORCINE AFRICAINE (PPA)**

À la fin septembre, l'EQSP a distribué quatre messages sur la peste porcine africaine (PPA). Ce nouveau message présente un état de la situation mondiale de la maladie et celui de demain fera un retour sur les risques d'introduction au pays et les mesures de prévention prises ou préconisées.

**La situation en Chine**

Depuis l'annonce de l'introduction de la PPA en Chine, le 3 août dernier, la maladie s'est continuellement propagée. Elle est maintenant présente dans 21 des 34 provinces du pays. Il y a eu des cas près des quatre plus grandes agglomérations urbaines du pays dont Shanghai (voir carte ci-dessous à titre indicatif).



Sept provinces ont rapporté de nouveaux cas depuis le début de décembre. Le 4 décembre, un troupeau d'environ 10 000 porcs a été atteint. À ce jour, une dizaine de fermes d'une grosseur significative ont été atteintes sur un total de 93 fermes déclarées infectées par la Chine auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Tous les types de ferme porcine, basse-cour, petites et grandes fermes commerciales, ont été atteints. Les autorités chinoises ont déclaré avoir éliminé environ 630 000 porcs en date du 5 décembre afin de contrôler la propagation de la maladie.

Le 16 novembre dernier, le ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales a rapporté un premier cas dans la population de sangliers dans le nord-est du pays près de la Corée du Nord. Cette infection impliquerait une souche de la maladie qui est différente de celle qui a affecté les porcs commerciaux à ce jour. La Chine a une population importante de sangliers dans pratiquement toutes les régions du pays. Les autorités chinoises ont réaffirmé récemment que la PPA est sous contrôle, mais l'évolution de la situation au cours des dernières semaines suggère plutôt le contraire.

La propagation de la maladie a des impacts de plus en plus significatifs sur le secteur porcin chinois. Les restrictions de déplacement entre les provinces du nord et celles du sud du pays, où la consommation de porc est la plus élevée, ont mené à une baisse des prix du porc vivant dans les zones en surplus et à des limitations en approvisionnement dans d'autres régions. Les autorités chinoises explorent d'autres marchés pour rencontrer leurs besoins. En dépit des tarifs de 62% que la Chine a imposés sur le porc des États-Unis, celle-ci aurait récemment passé sa plus grosse commande de porc américain depuis que la guerre commerciale a débuté entre les deux pays le printemps dernier.

### **La situation en Belgique**

Depuis septembre, la distribution géographique de la PPA a été contenue dans la même zone à risque établie initialement près des frontières de la France et du Luxembourg. Plusieurs mesures ont été mises en place pour contenir la maladie dans la faune à l'intérieur de cette zone. Cependant, le nombre de sangliers trouvés infectés a augmenté considérablement suite aux activités de recherche actives des carcasses pour passer de 15, le 26 septembre dernier, à 224 le 10 décembre. Aucun porc commercial n'a été infecté, car tous les porcs domestiques, dans la zone à risque, environ 5000, ont été euthanasiés par mesure de prévention entre le 29 septembre et le 2 octobre. Tout repeuplement est interdit jusqu'à nouvel ordre. Le gouvernement propose de modifier sa réglementation de façon à accroître la chasse en Wallonie pour réduire le cheptel de sangliers de 50 % au cours des deux prochaines années. De leur côté, les autorités françaises ont commencé, en octobre dernier, à installer des clôtures face à la zone à risque belge afin de prévenir la migration de sangliers contaminés sur leur territoire.

### **La situation dans les autres pays**

Plus de 5 800 cas de PPA ont été rapportés dans 22 pays cette année. En Europe de l'Est, plusieurs pays ont été affectés significativement, dont la Pologne, la Roumanie, la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie et l'Ukraine. Bien que la plupart des cas rapportés soient chez des sangliers, plusieurs cas de porcs domestiques sont aussi impliqués.

La PPA peut aussi avoir des impacts significatifs sur la génétique porcine dans certains pays. En Ukraine, où la maladie a été introduite en 2012, toutes les fermes ayant de grandes races noires ainsi que toute la race de Myrgorod, une race patrimoniale, ont été détruites au cours des dernières années. En général, la PPA a eu un impact considérable sur l'élevage porcin en Ukraine, et un plus grand nombre de races pourraient être menacées. Par exemple, en 2010, le pays comptait 90 exploitations ayant des porcs de race avec pedigree, alors qu'au début de 2018, il n'en restait que 48.